



OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication
- Assurer le maintien des conditions de l'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours
- Maîtriser les procédures d'évacuation

NB : A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

CONTENU

THÉORIE

- Présentation du dispositif
- Cadre réglementaire : code du travail, R447
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espaces confinés
- Les acteurs de la prévention
- Rappel sur les autorisations, permis, procédures et protocole

PRATIQUE

- Vérification du matériel et mise en place du site (signalisation temporaire, repérage des risques, ventilation, détection, chute...)
- Réalisation d'exercices d'entraînement



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 2 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

RESSOURCES : Matériel spécifique et espace d'entraînement

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de mise en situation et questions complémentaires

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS